

« Notre Dame des Bois » : un lieu de recueillement agréable



Nichée à l'orée de la forêt proche, un lieu de recueillement particulièrement agréable.

C'est un coin de verdure et de repos particulièrement exceptionnel que l'on peut trouver en se rendant à la chapelle de la « Mère **église** » ou « Notre Dame des Bois » de Villers-sous-Chalamont.

Protégée par la forêt de sapins, la chapelle offre au promeneur qui la découvre l'image d'un site fait pour le recueillement et la prière, avec seulement le bruit des oiseaux et du vent dans les arbres.

L'histoire de cette chapelle remonte aux années 1158 où le seigneur Gaucher III, sire de Salins donna la terre de Saint-Sauveur au monastère d'Abondance en Savoie.

Les moines d'Abondance étaient d'intrépides défricheurs et d'habiles agriculteurs. Ils envoyèrent donc quelques religieux dans leur nouveau domaine et c'est ainsi que fut fondé le prieuré de Villers, qui prit le nom de Beaulieu.

Controversée par différents historiens, l'existence de ce prieuré est bien réelle, car on en retrouva des vestiges lors de la construction du mur de clôture du cimetière au milieu du siècle dernier.

La « Mère **Eglise** » n'a aucun intérêt architectural, elle est toute simple, seul vestige du passé, elle mesure vingt mètres sur cinq, d'énormes tilleuls, certainement plantés par les moines, demeurent et la protègent, apportant leurs parfums de fleurs et leur ombre en été, lui faisant un écrin de verdure.

Bien sûr, on peut venir prier la vierge de la « Mère **Eglise** » appelée « Notre-Dame des Bois », mais en dehors de toute croyance, le passant qui la découvrira, ne pourra que s'arrêter, charmé et envahi par un sentiment de paix et de repos.